
Mise en place d'une zone de démonstration à la pratique du compostage

SIETOM de Chalosse

815, route des Partenses

40250 Caupenne

[Voir le site internet](#)

Fabrice Lacouture

f.lacouture@sietomdechalosse.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :



CONTEXTE

illustration_action

Le SIETOM gère en régie 12 déchetteries réparties sur l'ensemble de son territoire soit une déchetterie pour 6 500 habitants. Les déchets verts sont acceptés sans limitation pour les communes et les usagers et limités à 1m3

pour les professionnels.

La collecte de ces déchets représente un tonnage annuel moyen de 13 000 tonnes soit 27% du tonnage total.

Suite à ce constat, le SIETOM a candidaté à l'appel à projet Oprévert avec pour objectif de réduire les volumes apportés sur les déchetteries et accompagner les usagers au changement de pratiques.

Une des actions a permis de mettre en place une plateforme de sensibilisation à la pratique du compostage et à la gestion différenciée des déchets verts.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Mettre en place un espace dédié à la sensibilisation autour des biodéchets

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Afin de promouvoir la bonne pratique du compostage et la gestion différenciée des déchets verts, nous avons créé une plateforme de démonstration sur notre site de Caupenne (40250).

Cette dernière comprend des composteurs, des exemples d'essences à croissances lentes et de gestion différenciée des déchets verts (paillage, haie sèche, mulching, lasagne) et une signalétique adaptée. Pour alimenter les composteurs, une convention a été signée avec 4 mairies autour du site pour collecter les biodéchets de leurs cantines.

Planning

- janvier 2021 : Travaux de terrassement

- Mars 2021 : Achat des essences à croissance lente et du matériel pour la gestion des composteurs (griffes, fourches,...)

- Avril 2021 : Installation de la plateforme démonstration et mise en place des premières collectes dans les cantines

- Juin 2021 : Réalisation des premières sensibilisations

Moyens humains

1 agent durant 1,5 heure pour récupérer tous les vendredis les bio-seaux dans les 4 cantines et alimenter les composteurs.

Moyens financiers

- Location d'engins pour la création de la plateforme : 312,55€
- Achat d'essences à croissance lentes et de matériel de jardinage : 127,68€
- Achat de bio-seaux pour la collecte des biodéchets dans les cantines : 128,16€
- Mise en place de la signalétique : 226€

Partenaires mobilisés

- 4 Mairies autour de notre site

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

L'adhésion des cantines locales pour la collecte des biodéchets pour alimenter les composteurs est essentielle

Mots clés

VALORISATION ORGANIQUE | COMPOSTAGE | ZONE RURALE | GESTION DE PROXIMITE | JARDIN INDIVIDUEL, ESPACE VERT | BIODECHET | DECHETS VERTS

Dernière actualisation

Février 2022

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Pascal SCHOEMACKER

pascal.schoemacker@ademe.fr

Direction régionale Nouvelle
Aquitaine